LE GRAND DÉBAT

Audition numéro #21

NANTES, LA LOIRE ET NOUS

Le 12 mars 2015
Centre de Communication de l'Ouest

Thème de l'intervention
Le fleuve, de la ville à l'estuaire. La métropole verte de Pirmil aux isles de Rezé

Intervenant
Frédéric Bonnet

Auditions mode d'emploi. Les auditions publiques du grand débat ont toutes été menées sur le même modèle. Désigné par la commission du grand débat, chaque expert auditionné a présenté son propos durant 20 minutes. Suivait un temps de questions/réponses de 20 minutes animé par un binome membre de la commission - membre de l'équipe projet. L'audition était publique mais les participants n'étaient pas autorisés à poser des questions. 6 à 8 auditions pour chacun des 4 thèmes du débat ont été menées entre décembre 2014 et avril 2015.
Retrouvez les auditions filmées dans leur intégralité sur www.nanteslaloireetnous.fr/les-contributions

Intervenant

Frédéric Bonnet
Architecte-urbaniste

Frédéric Bonnet est architecte-urbaniste. Il a fondé en 1993 avec Marc Bigarnet l'agence OBRAS. Elle a réalisé de nombreux projets et espaces publics dont la place Saint-Michel à Bordeaux, l'écoquartier des Izards et le plan campus à Toulouse, le cœur de ville de Saint-Étienne et le parc portuaire du Havre. Frédéric Bonnet enseigne également à l'École d'architecture de la ville et des territoires à Marne La Vallée. Il a été désigné grand prix d'urbanisme en 2014. Localement, Frédéric Bonnet mène deux études : la ZAC Pirmil – Rezé les Isles ainsi qu'une étude paysagère pour le compte du pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire sur le secteur de Savenay.

En savoir plus sur l'agence OBRAS et Frédéric Bonnet : www.obras.fr/index.php

Résumé de l'intervention

Le secteur Pirmil – Rezé les Isles constitue un chainon manquant dans la trame verte entre Loire et Sèvres. C'est un des rares endroits dans la partie centrale de l'agglomération où l'on peut avoir un contact fort avec le fleuve. Le principe de ville-nature a été retenu pour ce projet : le projet urbain est concu pour améliorer le paysage et la qualité des lieux et le bord de Loire. Il fait également référence à l'histoire du site : un chapelet d'iles et une constellation de petits villages alors que la facade nord de la Loire est un front bâti continu sur le principe de quais. Les grands principes d'aménagements retenus sont les suivants : restituer une continuité de la promenade sur Loire est-ouest, restaurer l'accès aux rives, transformer la route de Pornic en avenue-parc, accentuer les possibilités de traversée nord-sud via une trame verte sur le quartier. Le risque d'inondations qui concerne ce secteur doit aussi être l'occasion de construire un paysage urbain alternatif basé sur un réseau de noues et de passerelles permettant le cheminement à sec en toute situation.

L'audition exhaustive sur www.nanteslaloireetnous.fr/participer/les-auditions-publiques/10eme-audition-publique-theme-loire-coeur-metropolitain-attractivite-et-qualite-urbaine

Direction de la communication Nantes Métropole - mai 2015 - SNM01661 / 21

La Loire, cœur métropolitain attractivité et qualité urbaine

Thème de l'intervention
Le fleuve, de la ville à l'estuaire. La métropole verte de Pirmil aux isles de Rezé

Le 12 mars 2015
Centre de Communication de l'Ouest

La métropole : une complémentarité d'échanges autour de la Loire

La Loire traverse des villages, des paysages naturels, industriels, des paysages urbains. Ce fleuve raconte la métropole, à travers ses différences mais aussi ce qui est en commun. C'est une belle manière de rentrer dans la question métropolitaine. La complémentarité d'échange entre les différents lieux (les urbains peuvent profiter d'un paysage tel qu'à Lavau, les ruraux peuvent bénéficier des services de la ville) résume bien l'idée du fleuve.

La ville-nature permet d'enrichir la situation existante par le projet urbain et permet de retrouver l'histoire des lieux, une constallation d'îles et de villages baignés par le fleuve.

Pirmil – Rezé les Isles : les constats de départ

2
kilomètres de front de Loire pour le projet Pirmil – Rezé les Isles

LE CHIFFRE À RETENIR

La réflexion sur le secteur Pirmil – Rezé les Isles a démarré il y a 3 ans. Ce secteur d'un peu plus de 2 km de long est encadré au sud-est par la vallée de la Sèvre très généreuse, et de l'autre côté par la Loire. Finalement, il constitue un chainon manquant dans la trame verte qui vient tangenter la Loire. C'est un des rares endroits dans la partie centrale de l'agglomération où l'on peut avoir un contact fort avec le fleuve. On est aussi à quelques minutes des grands services et équipements métropolitains. Ce n'est pas le centre, ni l'hypercentre, mais pas la périphérie non plus. C'est une offre de centre d'agglomération qui n'oblige pas par exmple à prendre sa voiture tout le temps.

Un principe de ville-nature

A partir des constats, l'équipe a travaillé à faire ressortir une idée fédératrice à partir de laquelle définir un projet pertinent. Les expériences de Stockolm et Helsinki ont guidé le projet de Rezé.

- **Stockolm :** Il existe une vraie densité urbaine, des transports et à deux pas des sites naturels qui mettent en contact avec l'extérieur. On peut être en plein milieu de l'animation et en même temps en contact avec des paysages naturels généreux.
- **Helsinki :** Dès 1911, le principe d'un parc central est adopté. Il couvre près de 1000 km² et abrite de nombreux équipements : parlement, opéra, palais des congrés, musée national, stade olympique, universités, parc scientifique et bientôt nouvelle bibliothèque nationale. Sur ce périmètre résident 30 000 habitants avec 17 000 emplois et 12 000 étudiants. Il n'y a jamais eu de plan masse, on a juste suivi une idée, un fil. C'est un concept « culturel » qui accompagne la cohérence dans la durée sans figer les choses dans un plan.

En France, le rapport ville-nature est fortement conflictuel. Pendant longtemps, on a évité le sujet, puis il y a eu la phase compensation (le projet est forcément une perte ; il faut restituer l'équivalent ailleurs). Il serait temps de passer à la phase enrichissement : **le projet peut améliorer la situation existante, c'est l'hypothèse retenue pour Rezé.** En effet, hormis quelques villages et zones humides de qualité, Pirmil - Rezé les isles se caractérise surtout par d'immenses zones de parking et de boites commerciales. On peut légitiment penser que le projet urbain améliorera le paysage, la qualité des lieux et le bord de Loire.

A partir de cette idée, l'équipe a regardé l'histoire. Un plan de 1850 fait clairement apparaitre un paysage d'îles, une constellation de petits villages alors qu'au nord de la Loire, apparaît déjà un front bâti continu sur le principe de quais. Il y

Direction de la communication Nantes Métropole - mai 2015 - SNM01661 / 21

La Loire, cœur métropolitain attractivité et qualité urbaine

Thème de l'intervention
Le fleuve, de la ville à l'estuaire. La métropole verte de Pirmil aux isles de Rezé

Le 12 mars 2015
Centre de Communication de l'Ouest

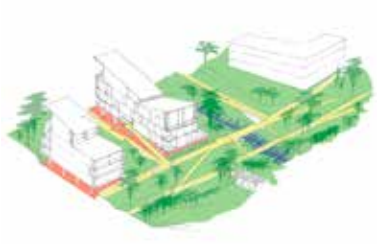

« le risque d'inondations sur ce secteur est l'occasion de créer un paysage urbain singulier »

avait donc deux facades pour la Loire : au sud, le coté vert, la ville-nature, au nord le secteur plus minéral, la ville-rue, construite sur le principe de quais. Ce principe de ville nature a donc été retenu pour marquer l'esprit du projet.

Les grands principes retenus pour le projet

La Loire apporte une respiration dans le paysage, elle permet de révéler les objets que l'on a pris l'habitude de voir : l'usine Beghin Say, les grues, le hangar à bananes, les carrières du Bas Chantenay, le Corbu...

Quelques grands principes retenus pour ce projet :

- **Restituer une continuité de la promenade est-ouest**
- **Restaurer l'accès aux rives :** comme il existe des espaces bâtis que l'on ne va pas démolir, l'idée est d'épaissir la rive et d'offrir des points d'accès ponctuels
- **Transformer la route de Pornic en parkway,** une avenue-parc verte et non plus une pénétrante d'aglomération.
- **Accentuer les possibilités de traversée** nord sud notamment, à partir de Saint-Jacques et Rezé en développant la trame verte sur le quartier.
- **Offrir une urbanité alternative** à ce qui existe sur l'ile de Nantes, sur un principe de construction en peigne et non sur un front bâti en continu, comme cela existe par exemple à Berlin au bord de la Spree.

Aujourd'hui, les grands enjeux du projet Pirmil Rezé les Isles sont posés : restituer une continuité de la promenade est-ouest, restaurer l'accès aux rives, accentuer les possibilités de traversée, offrir une urbanité alternative.

Les aléas de l'inondation : l'occasion d'un paysage singulier

Comme une grande partie du périmètre de Pirmil – Rezé les Isles se situe en zone inondable, il s'est d'abord agit de vérifier qu'il était économiquement possible d'engager le projet de redéveloppement de ce secteur.

Jusque-là, la doctrine était plutôt protectrice, elle a évolué sur ce secteur grâce à un travail avec les services de l'Etat responsables de la question des risques. Des solutions d'aménagement permettant d'améliorer la situation, notamment en cas de crues, ont été proposées. Un principe de construction avec noues et passerelles hors d'eau a ainsi été posé. C'est aujourd'hui une trame d'idées, de grands principes pour avancer concrètement un projet pour ce site. Il ne s'agit cependant en aucun cas d'images figées.

Pirmil – Rezé les Isles est un secteur à enjeu pour la métropole. Il pose la question de l'accès aux rives de la Loire mais il peut y avoir des endroits plus secrets que d'autres, plus boisés. Il ne s'agit pas de traiter uniformément le rapport à la Loire.

Direction de la communication Nantes Métropole - mai 2015 - SNM01661 / 21

La Loire, cœur métropolitain attractivité et qualité urbaine

questions / réponses

Thème de l'intervention
Le fleuve, de la ville à l'estuaire. La métropole verte de Pirmil aux isles de Rezé

Le 12 mars 2015
Centre de Communication de l'Ouest

Question 1.

Dans quelle mesure ce projet permet-il de retrouver la mémoire du fleuve à Nantes ?

Jean-Yves Martin, membre commission du débat

FB : Il y a très peu d'endroits dans le coeur de l'agglomération où l'on a ce rapport à la terre, à la vase, à la végétation qui était celui du contexte des îles historiques. On a l'occasion unique de retrouver ici l'expression de cette mémoire des iles et du rapport au fleuve telles qu'elles existaient avant la construction des quais.

Question 2.

Comment avez-vous géré les contraintes (bruit, inondations...) avec cette envie de travailler et vivre au bord de la Loire ?

Arnaud Renou, membre de l'équipe projet

FB : Sur ce site de 2 km de long, ça ne peut pas être les quais du Rhone avec 2 km de promenade ouverte où l'on voit la rive d'en face en permanence. Il y aura forcément de gros contrastes : parce que des endroits existent déjà comme des zonnes humides ou des bâtiments. Il faudra des séquences boisées après lesquelles on redécouvre le fleuve. Cette rive est aussi fragile en terme écologique, ce n'est pas une plage ; les accès à l'eau seront forcément ponctuels et à peu près maitrisés sous forme de pontons, d'estacades. La fragilité du milieu nous y oblige. Il faudra aussi proposer des tronçons où la visibilité sera plus longue. Ce sont ces contrastes qui sont intéressants.

Question 3.

Quelle est votre appréciation sur les besoins de franchissements ?

Jean-Yves Martin

FB : Il n'y a pas besoin de franchissement supplémentaire pour faire bien fonctionner ce quartier. Le besoin de franchissement ouest se justifie du fait de flux d'agglomération. S'il doit se construire, alors il ne doit pas couper le quartier en deux. Il serait pertinent qu'il se situe à l'articulation des espaces du Grand Port et des quartiers d'habitat ; il est aussi essentiel qu'il ne perturbe pas la grande chance qu'à Nantes de disposer d'un port en ville. Il y a aussi le lien au nouveau CHU : avec sa construction, le Pont des Trois Continents deviendra l'entrée sud du nouveau CHU. Il sera nécessaire de prévoir un Transport en Commun en Site Propre pour desservir le quartier et je pense pertinent de redimensionner le pont d'une manière moins routière qu'aujourd'hui. Actuellement, il dessert de manière logistique le MIN. Demain, il faut qu'il devienne un pont de type urbain.

Question 4.

Quelle est votre vision sur les projets voisins de l'île de Nantes et du Bas-Chantenay ?

Arnaud Renou

FB : Nous avons pour l'instant peu discuté entre urbanistes car les projets ne sont pas suffisamment avancés pour pouvoir se dire ce que l'on fait dans le détail. Il y a obligatoirement un lien très fort avec la rive d'en face. La coordination est devant nous. J'espère bien qu'il y aura une coordination étroite parce que le fleuve est fabriqué par ses deux rives qui doivent être cohérentes.

Direction de la communication Nantes Métropole - mai 2015 - SNM01661 / 21